

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**Séance extraordinaire du 24 avril 2023**

Séance extraordinaire du Conseil municipal du 24 avril 2023 à 19 h, présidée par monsieur le maire, André Perron, et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Pierre Blouin, Yves Bond, Lee Brazel et Denys Gosselin.

Marie-Michèle Turgeon a motivé son absence.

La directrice générale, Sarah Lévesque est présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19 h 02**.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2023-04-27**

Il est proposé par **Pierre Blouin** d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec la modification suivante :

4. Demande d'appui pour un projet citoyen

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**3. ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT 2023-168  
MODIFICANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2000-18 PAR L'AJOUT  
D'USAGES DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN**

**2023-04-28**

CONSIDÉRANT QU'UNE séance publique a été tenue et qu'aucun citoyen ne s'est présenté;

CONSIDÉRANT QU'UNE procédure référendaire doit être mise en place le 3 mai après l'adoption du deuxième projet de règlement;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public sera publié pour annoncer la procédure référendaire;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'adopter le deuxième projet de règlement 2023-168 modifiant le règlement de zonage no 2000-18 par l'ajout d'usages dans le périmètre urbain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**4. DEMANDE D'APPUI POUR UN PROJET CITOYEN**

**2023-04-29**

CONSIDÉRANT QUE Madame Pouliot, membre du C.A de la Coopérative les Jardins de Victoria, est venue présenter leur projet de rénovation et de mise aux normes de leur bâtiment collectif agricole et que ce dernier est en accord avec la vision de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les Jardins de Victoria aspire à déposer une demande de subvention au programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC) ;

CONSIDÉRANT QU'une lettre d'appui de la part de la municipalité serait un atout pour leur demande de subvention;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'écrire une lettre d'appui dans laquelle il est mentionné que la Municipalité appuie le projet de la Coopérative les Jardins de Victoria à déposer une demande de subvention au programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**5. DÉMISSION EMPLOYÉE MUNICIPALE**

Discussion à huis clos.

**Réouverture de la séance à 19 h 17.**

**6. OFFRES D'EMPLOI ET PROCESSUS DE SÉLECTION**

**2023-04-30**

CONSIDÉRANT QU'il y a un poste d'adjoint(e) au greffe à combler;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour postuler est le 30 avril 2023;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de mandater le comité de sélection de convoquer les candidat(e)s pour une entrevue le 8 mai 2023 à partir de 15 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**7. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2022-01-07**

**2023-04-31**

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle recommandation a été faite pour la gestion des archives;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'annuler la résolution 2022-01-07.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**8. ARCHIVAGE – SOUMISSION SYSTÈME GEDOC INC.**

**2023-04-32**

CONSIDÉRANT les normes gouvernementales à respecter au niveau de l'archivage;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la firme Système GEDOC Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le système d'archives proposé par la firme Système GEDOC Inc. est un service clé en main déjà utilisé par plusieurs villes et municipalités environnantes, dont la ville de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service proposé est étalé sur une période de trois ans et qu'un suivi de leur part sera effectué tous les mois;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU d'octroyer le mandat d'archivage à la firme Système GEDOC Inc. pour une période de trois ans au montant de 8 820 \$ plus les taxes applicables et d'étaler le paiement sur trois ans tel que stipulé dans l'offre de service ET de prévoir au

budget municipal un montant de 1 032 \$ plus les taxes applicables pour les années subséquentes;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**9. ANNULATION RÉOLUTION 2023-04-12**

**2023-04-33**

CONSIDÉRANT le départ de la directrice-générale adjointe;

CONSIDÉRANT QUE la demande de souscription à une assurance juridique n'est plus nécessaire;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU d'annuler la résolution 2023-04-12

ET d'annuler la demande envoyée à l'ADMQ pour une assurance juridique supplémentaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**10. LANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE TOURISME HSF**

**2023-04-34**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une invitation à participer au lancement de la planification stratégique de Tourisme HSF;

CONSIDÉRANT QUE les invités auront l'opportunité de présenter les attraits touristiques de leur municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est gratuite;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de mandater M. André Perron, maire, et Mme Isabelle Bibeau, agente aux communications, pour représenter la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton et présenter ses attraits touristiques pour l'été 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**11. ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES INFOTECH**

**2023-04-35**

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures achetées en mai 2022 pour les services d'INFOTECH est épuisée;

CONSIDÉRANT QUE leurs services sont toujours requis;

CONSIDÉRANT QUE cette banque d'heures est un addenda au contrat de service en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de date limite pour utiliser cette banque d'heures;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de payer une nouvelle banque de 26 heures de services auprès d'INFOTECH pour un maximum de 2 210 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**12. TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HSF**

**2023-04-36**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne souhaite pas participer au plan de partenariat proposée par la Chambre de commerce du HSF

Il est proposé à l'unanimité des conseillers présents  
ET RÉSOLU de ne pas donner suite à la demande de la Chambre de commerce du HSF.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Il n'y a pas de questions des citoyens.

**14. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2023-04-37**

Il est proposé par **Marc Bégin**

De clore la présente séance à **19 h 25**, l'ordre du jour étant épuisé.

***Je, André Perron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

**André Perron, maire**

---

**Sarah Lévesque, directrice générale**